Direction des relations internationales de l'enseignement

Centre de Langue

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français du tourisme

Activité pour la classe : CFTH

Crédit : *Marie-José BACHMANN*

Les jours fériés et les ponts

Cette fiche contient :

- *un texte informatif sur la réglementation des jours fériés en France*
- *une activité de compréhension écrite*
- *une activité sur la connaissance des jours fériés*
- *des questions ouvertes pouvant donner lieu à des activités d'expression écrite ou orale*
- *le corrigé*

Les jours fériés et les ponts

Le code du travail prévoit 11 jours de fêtes :
1er janvier, lundi de Pâques, 1er mai, 8 mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, Assomption (15 août), Toussaint (1er novembre), 11 novembre, Noël (25 décembre).
A l'occasion des fêtes chômées, l'employeur ou la convention collective[1] applicable à l'entreprise peut accorder un jour de repos supplémentaire entre un jour férié et un jour de repos hebdomadaire, communément appelé « pont », susceptible de récupération.
Certaines régions ou professions peuvent bénéficier de jours fériés supplémentaires. Par exemple, en Alsace le vendredi saint et le 26 décembre ou, dans le secteur de la couture parisienne, le 25 novembre.

Le 1er mai
Le 1er mai est le seul jour férié obligatoirement chômé et payé pour tous les salariés. Dans les entreprises qui ne peuvent interrompre leur activité (hôpitaux, transports…), le salarié qui travaille le 1er mai perçoit alors double salaire.

Les ponts
Il s'agit d'un (voire deux) jour chômé donné entre un jour férié et un jour de repos hebdomadaire ou un jour précédant les congés annuels. Il peut être accordé par l'employeur ou prévu par la convention collective dont l'entreprise relève.

---

[1] Accord entre syndicats de salariés et syndicats d'employeurs réglant les conditions de travail de chaque catégorie professionnelle dans un secteur d'activité.

Le champion des jours fériés et des ponts : le mois de mai.
Avec trois jours fériés et – selon l'année – un, deux ou trois ponts possibles, auxquels peuvent s'ajouter des journées de repos liées à la réduction du temps de travail (RTT), le mois de mai est une sorte de période pré-estivale où l'activité est quelque peu ralentie, un avant-goût du mois d'août.

Les activités

A. Compréhension écrite

Choisissez la bonne réponse

1. En Alsace,
   a) il y a 13 jours de fêtes chômées par an
   b) on travaille le 26 décembre
   c) les salariés ont trois jours de congés pour Noël
   d) le nombre de jours fériés dépend des professions

2. En France, le 1er mai,
   a) les gardiens de musée travaillent
   b) les infirmières peuvent travailler
   c) on peut doubler son salaire mensuel
   d) il est impossible de trouver un taxi

3. « Faire le pont » signifie :
   a) instaurer un nouveau règlement concernant les congés
   b) aider les employeurs à mieux gérer les absences
   c) prendre un congé d'une semaine entre Noël et le 1er janvier
   d) ne pas travailler, par exemple, le vendredi si le jeudi était un jour férié

B. Connaissance des jours fériés en France

Faites correspondre les dates et le nom des fêtes

1. 1er janvier	a) fin de la 1ère guerre mondiale
2. 1er mai	b) commémoration de la prise de la Bastille en 1789
3. 8 mai	c) sainte Catherine, patronne des couturiers
4. 14 juillet	d) Toussaint
5. 15 août	e) Noël
6. 1er novembre	f) jour de l'an
7. 11 novembre	g) Assomption
8. 25 novembre	h) fin de la 2ème guerre mondiale
9. 25 décembre	i) fête du travail

C. Questions autour des « dates »

Expression orale ou écrite

1. Quelle est votre date de naissance ? Celle de vos parents, frères et sœurs, amis, etc. ?
2. Eventuellement, votre date de mariage ? Ou d'autres étapes marquantes de votre vie ?
3. Eventuellement, depuis quelle date êtes-vous dans votre école, université ou entreprise ?
4. Quand projetez-vous de partir en vacances ? Quelles sont les dates de départ et de retour ?
5. Depuis quelle date habitez-vous à votre adresse actuelle ?
6. Quel est le jour de la fête nationale dans votre pays ?
7. Citez quelques dates importantes de l'histoire de votre pays.

Corrigé

A. Compréhension écrite

La bonne réponse :

1. a)
2. b)
3. d)

B. Les dates et les fêtes

1. f)
2. i)
3. h)
4. b)
5. g)
6. d)
7. a)
8. c)
9. e)

C. Questions autour des « dates »

Il s'agit ici de pratiquer les formes :
« le » 3 janvier 1960 (exemple aléatoire),
« du … au »
« en 1960 »

La dernière question peut inciter à faire un peu d'Histoire, et de pratiquer les temps du passé.